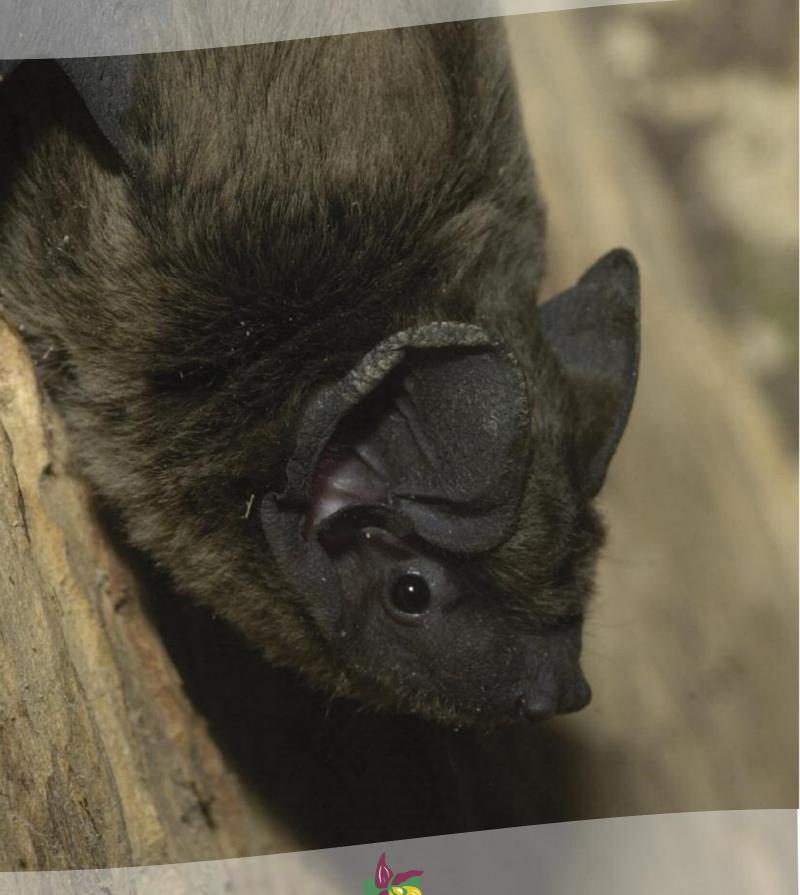
# Le Sabot de Vénus La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons





### 3 - Éditorial

# 4 - Territoires de chasse des chiroptères dans la vallée de la Cure et du Cousin

La mosaïque de milieux du site Natura 2000 de la vallée de la Cure et du Cousin constitue un terrain de chasse privilégié pour les chauves-souris.

### 6 - Les Prés des Vernois

Sur le site des Prés de Vernois, rivière, forêt, mégaphorbiaie, lande tourbeuse composent un formidable ensemble de milieux humides peuplés d'une faune et d'une flore exceptionnelles.

# 8 - Plan National d'Actions Chiroptères

34 espèces de chauves-souris vivent en France métropolitaine. Ce programme national a pour but de les protéger, de les connaître et de les faire connaître.

# 9 - Les chiroptères de Bourgogne

Découvrez en images la diversité des chiroptères de Bourgogne.

# 13 - Réseau régional Chiroptères

Les objectifs du Plan National d'Actions Chiroptères sont déclinés au niveau régional par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

# 14 - Inventaires de zones humides dans le Châtillonais

En 2009, le Conservatoire a entrepris un inventaire complet des zones humides des têtes de bassin de la Seine. Au programme, prairies humides, marais, résurgences, queues d'étangs et ruisseaux.

# 16 - Cohabiter avec la faune sauvage dans sa maison et son jardin

Loirs, chauves-souris, chouettes... vivent près de nous, même si nous ne les voyons pas. Nous vous proposons quelques conseils pour vivre en bonne intelligence avec ces petits locataires.

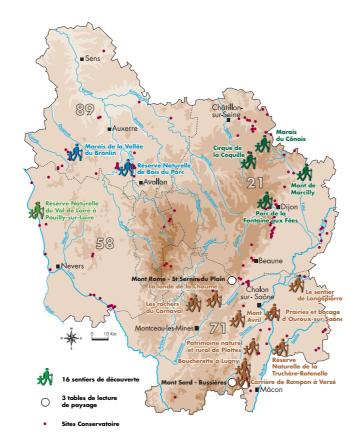
# 18 - Brèves de nature

Retrouvez l'actualité naturaliste régionale et nationale.

# Les sites du Conservatoire

**152** sites

**4880** hectares



Les dépliants-guides des sentiers sont disponibles au Conservatoire et sur notre site internet.

L'actualité du Conservatoire est aussi sur internet : www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr



Chers Adhérents, administrateurs, bénévoles, sympathisants, partenaires, écocitoyens,

### 2010 Année internationale de la Biodiversité...

2010 est déjà bien entamée et l'actualité de notre association, au fil des saisons, sera une nouvelle fois, riche, diversifiée et importante pour conserver régionalement la nature et son environnement.

Le Conservatoire va suivre particulièrement cette année un certain nombre de nouveaux dossiers :

- La création du futur Parc National « entre Champagne & Bourgogne »,
- L'étude « corridors » portée par la Région Bourgogne et de la DREAL,
- Le nouvel outil pédagogique « Bourgogne-Nature junior » lancé par le Rectorat et la Société d'histoire naturelle d'Autun et destiné aux plus jeunes
- « les acteurs de demain »,
- La mise en place des Plan régionaux d'actions comme celui sur la Cistude, les chauves souris ou encore les libellules.

Pour les autres actions que nous avons initiées, certaines portent déjà leurs fruits : le réseaux Mares de Bourgogne est maintenant une plate forme reconnue par de nombreux partenaires en région et au-delà, le réseau Découvertes nature en Bourgogne a maintenant une identité forte et il est porteur des fleurons de sites équipés pour la découverte et l'enseignement de la biodiversité. J'entends à ce que le Réseau de nos bénévoles actifs (62 membres à ce jour) tienne, en 2010, la place qui doit être la sienne au profit de notre nature.

D'autres actions se poursuivent et vont se poursuivre, nous avons structuré une équipe pour la gestion de nos sites naturels remarquables, elle œuvre au quotidien pour conserver et dans le meilleur des cas pour restaurer notre patrimoine naturel sur 152 sites en Bourgogne. Aussi, c'est avec un plaisir évident que je note chacune de leur réussite, de nos réussites, à l'instar de l'apparition ou du retour d'espèces patrimoniales sur nos espaces naturels.

Ces actions nous ne les portons pas seuls et pas strictement au profit de la biodiversité, la collaboration et la complémentarité sont des maîtres mots dans tous nos projets, je pense par exemple à notre action sur la **préservation des zones humides et de la ressource en eau** qui s'est renforcée en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan sur le site des Prés des Vernois (commune de Gien-sur-Cure ) ou sur le bassin de la Seine avec les animateurs du Contrat de rivières SEQUANA sur le Châtillonnais...

... Toutes les actions du Conservatoire s'inscrivent naturellement dans cette année internationale de la biodiversité proclamée par l'Organisation des Nations Unies pour alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité dans le Monde. Le Conservatoire organise de nombreuses manifestations reprenant ce slogan de l'année 2010 année de la Biodiversité. Vous pourrez d'ailleurs remarquer que notre calendrier des visites s'est étoffé avec 60 animations et visites sur le terrain à travers toute la Bourgogne! Venez rencontrer et soutenir les acteurs bourguignons.

Le Sabot de Vénus reflète bien des différentes actions bourguignonnes en faveur de la Nature mises en œuvre par nos partenaires au quotidien. Je vous laisse découvrir ce numéro, largement consacré aux chiroptères ou chauves - souris, petites « hirondelles de la nuit », qui méritent une attention toute particulière. Ces espèces sont de véritables baromètres de l'état de santé de notre biodiversité en Bourgogne. Depuis plus de quinze ans, c'est grâce à une volonté d'une collectivité territoriale en l'occurrence, le Parc naturel régional du Morvan, une association, la Société d'histoire naturelle d'Autun et de nombreux bénévoles du Groupe Chiroptères Bourgogne, que l'on commence à récolter les fruits de ce travail. Le Conservatoire va participer activement à la préservation de ces petits mammifères volants.

Ce « cas d'école » montre bien la nécessité de travailler ensemble car évidemment c'est tous ensemble que nous pourrons faire reculer l'érosion de la Biodiversité...

« Tous ensemble, préservons la nature bourguignonne »

Daniel SIRUGUE

Président du Conservatoire

Kingne

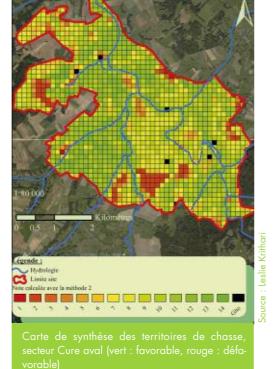


AR territoires de chasse, il faut bien sûr comprendre les zones d'alimentation des chauves-souris sur le site Natura 2000 de la vallée de la Cure et du Cousin. C'est une problématique nouvelle à l'échelle régionale pour le dispositif Natura 2000. Il était donc essentiel d'intégrer au mieux cet enjeu au document d'objectifs du site.

# Un contexte à rebondissements

En 2007, le site Natura 2000 de la vallée de la Cure et du Cousin dans le nord Morvan (FR 2600983) a bénéficié d'une extension majeure. La surface de ce site est passée de 1318 ha à 4138 ha. Le périmètre initial avait été désigné pour les milieux aquatiques, les forêts de ravins et les pelouses sèches bien représentés sur le site, mais conformément à un élan national, plusieurs sites ont profité d'extension importante pour intégrer les problématiques liées aux chauves-souris grâce à l'important travail de la Société d'histoire naturelle d'Autun. Sur le site du nord Morvan, les «responsables» de l'extension sont quatre espèces de chauves - souris ou chiroptères pour les puristes : le Grand Murin, le Vespertillon à oreilles échancrées, le Petit Rhinolophe et le Grand Rhinolophe.

Ces mammifères, protégés au niveau européen, se regroupent l'été et forment plusieurs colonies sur le site. Chaque femelle met bas d'un unique jeune, dont la survie dépend du territoire de chasse à proximité du site de mise-bas.



# Fiche d'identité du site

# Localisation

Région : Bourgogne

Départements : Yonne (90 %), Nièvre (10 %)

Superficie: 4138 ha

Altitude minimale: 148 m / Altitude maximale: 485 m

Composition du site Forêts mixtes: 61 %

Pelouses sèches, Steppes : 20 %

Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles

améliorées: 15 % Eaux douces intérieures : 2 %

Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige

ou glace permanente : 2 %

# Espèces végétales et animales présentes

Ecrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes) Moule perlière (Margaritifera margaritifera)

Barbastelle (Barbastella barbastellus) Grand Murin (Myotis myotis) Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumeauinu

Loutre (Lutra lutra)

Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros) Vespertilion à oreilles échancrées (Myotis emarginatus)

Chabot (Cottus gobio)

Lamproie de Planer (Lampetra planeri)

# L'importance des territoires de chasse

Le territoire de chasse est défini comme l'ensemble de milieux favorables où les mammifères volants vont s'alimenter au cours de la nuit. Chaque espèce a des milieux, des techniques et des insectes de prédilection. Les prairies pâturées, les haies hautes, les boisements rivulaires sont des éléments communs, indispensables pour l'alimentation des quatre espèces. Cette mosaïque de milieux conditionne la présence de certains groupes d'insectes, unique ressource alimentaire pour les chauves-souris de nos régions. Les jeunes sont les plus sensibles à cette qualité de milieu à proximité de la colonie.

# Comprendre, décrire et intégrer des enjeux nouveaux

Pour le Parc naturel régional du Morvan, les enieux forts du site étaient de décrire les territoires de chasse présents, évaluer leurs qualités pour les espèces concernées et aboutir à des résultats synthétiques et cartographiques.

Leslie Krithari, étudiante en écologie, est venue renforcer l'équipe du Parc naturel régional du Morvan dans le cadre d'un stage de 6 mois sur cette thématique. Elle s'est inspirée de méthodes existantes pour ensuite calibrer un protocole ajusté aux espèces et au contexte du site.

Son travail a ainsi consisté à croiser plusieurs données de terrain : typologie d'habitat, longueur et structure de haies... Chaque donnée a été accompagnée d'une note en fonction d'un gradient de « favorabilité » pour les espèces de chauvessouris concernées. Le croisement de ces données sur un maillage cartographique a permis d'obtenir des cartes synthétiques. Celles-ci mettent en lumière les secteurs favorables, indispensables pour la survie des jeunes à proximité des colonies et des zones défavorables, en rouge sur la carte (à

Après ce constat, reflétant une réalité structurelle du site, il a semblé important à l'équipe du Parc naturel régional du Morvan de comprendre les comportements et les pratiques agricoles du secteur pouvant être positifs ou préjudiciables pour les chiroptères. Une enquête a été menée auprès de 20 agriculteurs du site. Les résultats ont permis de confirmer certaines tendances pressenties à propos de l'utilisation conséquente d'antiparasitaire comme l'ivermectine ou de pointer la destruction de haies. En outre, certains résultats ont été surprenants, notamment, concernant l'enieu sur les chauves - souris. On peut ainsi noter que:

- 95 % des agriculteurs pensent que ces mammifères sont utiles et doivent être protégés,
- 100 % des exploitants sont prêts à modifier certaines de leurs pratiques dans le cadre de mesures agri-environnementales territorialisées en faveur des chauves - souris.

# **Paroles d'acteur -** Thierry SEUVRE, Agriculteur sur le site



« Pour moi, les chauves - souris ont une importance en milieu rural, car elles éliminent les insectes, notamment les moucherons qui transmettent la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO).

Sur mon exploitation de 118 ha, je possède 60 Km de haies. Le bocage, le relief et l'eau sont les richesses du Morvan qui en font un territoire diversifié et Natura 2000 permet de préserver ce territoire. Certains éléments, comme le relief, sont un handicap pour nos exploitations agricoles. Les mesures agri-environnementales permettent une reconnaissance de notre travail, de compenser ces handicaps et de valoriser autrement les parcelles peu productives.

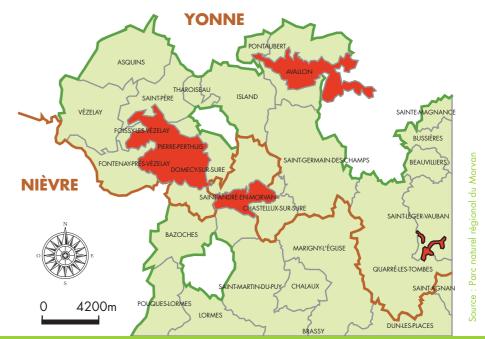
C'est pourquoi je suis prêt à m'engager dans des MAET, quitte à changer certaines de mes pratiques.»

Par conséquent, ces travaux qui avaient pour but d'intégrer au mieux la problématique « territoire de chasse » pour l'état des lieux du site, ont également nourri des pistes de réflexion autour de la conception d'une future mesure agri-environnementale «territoire de chasse à chiroptère».

Maxime JOUVE Chargé de missions «Espaces naturels remarquables» Parc naturel régional du Morvan

Limites site FR 2600983 Contour PnrM 2008

Limite départementale





U cœur du Morvan, sur la rivière Cure juste en amont du lac des Settons, s'étend un petit bois humide : les Prés des Vernois. Confié en gestion au Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et au Parc naturel régional du Morvan, ce site a fait l'objet cette année d'un premier plan de gestion. Nous vous invitons à une petite visite nature des lieux, entre terre et eau.

Premier relief que rencontrent les dépressions venues de l'Atlantique, le Morvan est une région fraîche, très arrosée. Ciel gris, pluies continuelles, hivers interminables penseront les esprits bougons... Pourtant l'eau, c'est la vie! Et les milieux naturels de la montagne morvandelle en témoignent de façon remarquable : les nombreux cours d'eau, les tourbières, les prairies et les forêts humides des fonds de vallons abritent des espèces de faune et de flore bien particulières qui constituent une grande part du patrimoine biologique de la Bourgogne. Tel est le cas des Prés des Vernois.





# Une zone humide propice au développement d'une végétation originale et à la conservation de la très rare Moule perlière

Commençons par la rivière. La Cure naît à quelques kilomètres à peine en amont des Prés des Vernois. Son eau fraîche, de très bonne qualité, son courant vif, son fond sableux, parfois caillouteux, ses berges arborées constituent l'habitat idéal d'espèces animales sensibles, dont la très rare Moule perlière. La rivière accueille, à cet endroit, une population d'un millier d'individus de ce mollusque considéré comme en danger d'extinction en France. La détérioration des cours d'eau à cause de la pollution, des aménagements divers et variés, et un prélèvement excessif de cette « ressource » que l'on croyait inépuisable a donc rapidement eu raison d'une espèce qui, il y a encore un siècle, tapissait littéralement le fond de très nombreuses rivières du pays.

Par-delà la ripisylve qui se développe sur les rives de la Cure, au sein de laquelle celle-ci divague lors des hautes eaux, parcourons le reste du site. On remarquera que ça patauge encore!

Effectivement, en fond de vallée, sur des couches d'arènes imperméables, le sol reste gorgé d'eau presque en permanence. Cette humidité crée des conditions propices au développement d'une végétation originale.

# La forêt, royaume des insectes saproxyliques et des oiseaux

Là où la forêt ne s'est pas encore développée, des fourrés de Bourdaine et de Saule cachent quelques clairières de mégaphorbiaie, une formation végétale de grandes herbes hautes et denses. La Reine des prés, le Doronic d'Autriche ou la Lysimaque commune en sont des espèces de plantes caractéristiques. Ces clairières sont aussi peuplées de nombreux insectes dont le Nacré de la sanguisorbe ou le Damier noir, deux espèces de papillons associées aux zones humides.

Mais la forêt est bien la formation végétale prédominante sur le site. Elle est surtout composée de vernes, nom ancien des bouleaux, aulnes et saules, arbres qui apprécient les sols très mouillés et qui ont donné son nom au site. Ici, les arbres sont encore jeunes, mais le plan de gestion du site prévoit de laisser évoluer librement les boisements sur le long terme. Car la diversité des strates végétales, la présence de grands arbres à cavités, de bois mort, qui témoigneront un jour de la maturité de la forêt, sont autant de micro-habitats favorables à une foule d'insectes saproxyliques (se nourrissant de bois mort), d'oiseaux et de chauves-souris cavicoles, de mousses ou de lichens, des groupes d'espèces devenus rares du fait de l'exploitation généralisée des forêts. Cependant, nombre d'oiseaux forestiers, comme le Hibou Moyen-duc, le Bouvreuil pivoine ou le Pic noir, fréquentent d'ores et déjà les boisements





# La lande, repère du Lézard vivipare...

Au milieu de la sylve humide, on trouve une petite lande au sol mou et détrempé, comme une éponge. Nous sommes sur une petite tourbière formée de buttes de sphaignes (mousses typiques des marais) que surmontent des bouquets denses de callune, dite aussi « fausse bruyère ». C'est le domaine du Lézard vivipare, un petit reptile des zones humides, dont la répartition en Bourgogne est quasiment restreinte au Morvan, ou de la Linaigrette engainée, une plante très rare et protégée dans notre région.

Rivière, forêt, mégaphorbiaie, lande tourbeuse : les milieux humides des Prés des Vernois et les espèces qu'ils abritent ont été placés en 2007 sous la responsabilité du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et du Parc naturel régional du Morvan, par le biais d'une convention établie avec le propriétaire des lieux, M. Marc Bandelier. Le plan de gestion établi en 2009 par le Conservatoire précise les objectifs de conservation du site à court et long termes. Au programme pour les cinq prochaines années : maintenir un bon état de conservation de la Cure et des milieux rivulaires, améliorer les apports en eau nécessaires au développement des formations tourbeuses ou encore garantir l'ouverture des clairières relictuelles de mégaphorbiaies.

Julien AÏT EL MEKKI
 Chargé d'études

 Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

# L'entraide, source de vie

La concurrence et la compétition entre espèces et entre individus d'une même espèce ne sont pas les facteurs exclusifs de l'évolution. La solidarité et l'entraide jouent aussi un rôle fondamental dans l'histoire de la vie sur Terre. Les relations symbiotiques entre la Moule perlière et la Truite sauvage en sont un exemple.

Après que les embryons de Moule perlière ont évolué entre les valves des femelles pour devenir des larves (dites glochidies), ces dernières doivent se fixer sur les branchies de jeunes truites pour continuer leur développement. Les jeunes poissons bénéficient en retour de sécrétions émises par les glochidies qui leur permettent de lutter contre des maladies. Les larves se détachent au bout de quelques semaines, souvent loin de leur lieu de naissance. La Moule aura bénéficié du transport, elle qui sera sédentaire le reste de sa vie. Puis, elle filtrera les eaux pendant des décennies (sa durée de vie pouvant atteindre un siècle!). Une aubaine pour la Truite qui dépend, comme beaucoup d'autres espèces, d'une eau très propre.

Nous nous devons de préserver les milieux qui, comme la Cure, accueillent des espèces aussi sensibles... et des relations biologiques aussi remarquables.



Truite far



ANS le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) a initié un certain nombre de plans de restauration d'espèces menacées (renommés plans nationaux d'actions depuis novembre 2008) dont le Plan National d'Actions Chiroptères. Ce dernier, rédigé par la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels et piloté par la DIREN Franche Comté est mis en œuvre de 2009 à 2013. Il fait suite à un 1er plan (1999-2004). Actuellement, il est le seul plan concernant plusieurs espèces sur l'ensemble du territoire.

# Objectifs du plan

Le but de ce programme est la protection et la conservation des 34 espèces de chauves-souris que la France métropolitaine héberge. Toutes sont protégées par l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 et bénéficient d'une protection dans le cadre de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore », la Convention de Bonn, la Convention de Berne et l'Accord relatif à la conservation des populations de chauves-souris d'Europe.

# Des actions à mettre en œuvre

Trois grands axes de travail définissent les actions du plan national : protéger par des mesures favorables à la restauration des populations, améliorer les connaissances par un suivi cohérent des populations et informer et sensibiliser les acteurs concernés et le public.

26 actions ont été identifiées afin de réduire les menaces qui pèsent sur ces populations :

• la disparition ou la modification des gîtes (rénovation des bâtiments, fermetures de l'entrée des gîtes souterrains, abattage des arbres à cavités, rénovation des ponts...),

- la transformation du domaine vital (densification du réseau routier, abandon du pâturage extensif, destruction des haies, disparition de zones humides, homogénéisation des boisements...),
- les dérangements durant l'hibernation ou la reproduction,
- l'utilisation de produits chimiques (traitement de charpente, pesticides, antiparasitaires).

Ces actions de préservation ont été définies afin de répondre à sept grands objectifs qui sont :

- la poursuite et le développement des actions dans les régions,
- la protection d'un réseau de gîtes favorables,
- la préservation des terrains de chasse et des corridors de déplacement,
- la réduction des facteurs de mortalité,
- l'amélioration des connaissances des populations.
- le soutien aux réseaux de conservation,
- la participation active à la conservation des chauves-souris par la sensibilisation du grand public.

La spécificité de ce plan est le partage des responsabilités entre les niveaux nationaux et régionaux, mis en place par la déclinaison du plan national en plans régionaux, permettant ainsi de rechercher l'adhésion des collectivités territoriales, en les associant à l'élaboration des plans régionaux. Actuellement, 19 régions l'ont décliné dont la Bourgogne. Le Plan Régional d'Actions pour les Chauves-souris en Bourgogne (PRAC) est mis en œuvre par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

Le succès de ce plan dépendra largement de la concertation entre les différents partenaires, tant au niveau national qu'au niveau régional et de leur implication tout au long des projets.

Audrey TAPIERO

Chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Plan à télécharger sur : www.franche-comte.ecologie.gouv.fr/spip.php?rubrique304



Barbastelle d'Europe



Le Petit Rhinolophe (Rhinolophus hipposideros)

# Les chiroptères de Bourgogne

Les chauves-souris rentrent en hibernation au début de l'hiver. Elles vont alors se réfugier dans les arbres creux, les habitations humaines mais aussi les grottes, afin de ralentir leur métabolisme jusqu'au printemps suivant. En Bourgogne, les abris souterrains se localisent préférentiellement au niveau des secteurs calcaires comme l'Auxerrois, la Forterre, les côtes dijonnaises, chalonnaises et mâconnaises.

Les Rhinolophes, les Murins, petits et grands, ainsi que la Barbastelle sont autant d'espèces affectionnant les grottes l'hiver.



Le Grand Murin (Myotis myotis)



Le Sabot de Vénus n°31





En mars-avril, les femelles Barbastelle d'Europe (Barbastella barbastellus) se rassemblent en petites colonies, généralement composées de 5 à 20 individus. Après les naissances, en juin, les Barbastelles changent de gîte régulièrement mais demeurent fidèles à ce réseau de sites d'années en années.



Barbastelle d'Europe en hibernation



L'Oreillard gris (Plecotus austriacus)

Le cycle biologique des chiroptères est lié aux saisons : actives durant la belle saison, d'avril à septembre, les chauves - souris se gavent d'insectes puis s'établissent dans des gîtes, indispensables pour la reproduction. Après un accouplement face à face et la tête en bas, et une période de gestation très variable selon les espèces, elles mettront bas d'un unique petit dans

Pendant un mois, le jeune se nourrit du lait maternel, accroché aux mamelles, y compris pendant le vol. Dès qu'ils deviennent trop lourds, les petits restent sur place jusqu'à l'apprentissage du vol, s'ils ne meurent pas avant d'une chute ou attrapés par leurs prédateurs (rapaces, serpents, mammifères carnassiers). Le taux de mortalité des chauves-souris est élevé durant les

Les jeunes deviennent adultes vers un an, leur maturité sexuelle se situant à 2 ans.

La longévité des chauves-souris varie beaucoup selon les espèces. La durée moyenne de vie est de 5 ans mais certaines espèces peuvent dépasser les 20 ans. Le Grand Rhinolophe peut, quant à lui, atteindre la durée maximale de 30 ans!



Vespertilion à oreilles échancrées



E premier objectif du Plan National d'Actions Chiroptères concerne sa déclinaison au niveau de chaque région. C'est dans cette optique que la Société d'histoire naturelle d'Autun (SHNA) a été chargée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bourgogne de rédiger et de coor-

donner le Plan Régional d'Actions Chiroptères.

# **Bref historique**

Il est important de rappeler qu'un plan portant le même nom, le plan régional d'actions chauvessouris\*, a déjà été mené en Bourgogne par la SHNA avec la collaboration du Parc naturel régional du Morvan sur la période 1998-2003, à savoir que ce dernier ne découlait pas d'un plan national. Trois objectifs avaient été fixés :

- · amélioration des connaissances par la réalisation d'un inventaire régional et suivi des espèces : prospections hivernales et estivales, recherches bibliographiques, cartographie des habitats...
- · conservation des habitats et des espèces : hiérarchisation des sites de mise bas et d'hibernation, « SOS chauves-souris », liste rouge, cahier technique...
- sensibilisation et information sur ces espèces : animations, envoi aux communes du bilan des connaissances sur leurs territoires...

Suite à ce travail, des actions de connaissances, de conservation et de sensibilisation ont été poursuivies chaque année par le Groupe Chiroptères Bourgogne qui est animé par la Société d'histoire naturelle d'Autun.

# Vers un deuxième plan régional pour les chiroptères

La création d'un comité de pilotage est une étape indispensable pour la rédaction de ce plan dans l'optique d'intégrer les différentes structures régionales. Ce comité se veut ouvert dans l'esprit des actions menées sur les chiroptères depuis 1995 avec la création du Groupe Chiroptères Bourgogne qui mobilise des bénévoles et des structures des quatre départements bourguignons.

Voici l'organisation prévue au niveau de la rédaction de ce plan:

1er comité de pilotage (COPIL) qui a eu lieu en octobre 2009 avec la présentation du plan national, sa déclinaison et le contexte bourguignon.

L'état des lieux sera réalisé en relation avec les personnes et structures travaillant sur le domaine.

Validation de l'état des lieux au 2° COPIL et définition des enjeux et actions pertinentes à mener.

> Rédaction des fiches actions en relation avec les structures concernées

ion des fiches et du plan au 3° comité de pilotage.

mission au CSRPN (Conseil scientifique régional du patrimoine naturel) pour validation

Le plan régional a pour vocation d'actualiser les enjeux au niveau bourguignon afin de définir les objectifs pour les 5 années du plan (2009-2013). Des fiches actions comprenant des indicateurs seront définies selon les objectifs (inventaires, protections des gîtes, sensibilisation...).

Des partenaires seront impliqués dans la réalisation des actions pour une meilleure prise en compte des chauves-souris sur la région dans l'avenir : services de l'État, collectivités, associations, établissements publics...

> Alexandre CARTIER Société d'histoire naturelle d'Autun

\* ROUE, S.G. & D. SIRUGUE. 2006. Le plan régional d'actions chauves-souris en Bourgogne, Rev. Sci. Bourgogne Nature Hors-série 1: 18-100.



Chaque hiver, plus d'une centaine de cavités, accueillant des chiroptères en hibernation région, est visitée par le Groupe Chiroptères Bourgogne pour effectuer des suivis

Janvier 2010



# Le Conservatoire en immersion dans le Châtillonnais : premiers éléments de l'inventaire des zones humides.

ANS le cadre de ses missions d'accompagnement des politiques territoriales, le Conservatoire s'est associé à l'animateur du Contrat de rivières SEQUANA pour réaliser l'inventaire complet des zones humides, pour la plupart méconnues, des têtes de bassin de la Seine. Parce que préserver la nature, c'est d'abord la connaître...

Aux confins septentrionaux de la Bourgogne, s'étend une petite région naturelle de plateaux calcaires au relief karstique, à cheval sur les départements de Côte-d'Or, de Haute-Marne et de l'Aube. Ce territoire essentiellement rural et forestier - connu dans notre région sous le nom de Châtillonnais - est aussi l'un des moins peuplés et des moins aménagés, laissant à la biodiversité tout loisir de s'exprimer.

Dans cet écrin de nature, les zones humides, à l'interface entre terre et eau, constituent sans conteste l'un des éléments les plus originaux du patrimoine naturel châtillonnais. Elles se remarquent en effet dans le paysage par leur variété de formes qui reflète une belle diversité d'habitats : prairies humides, marais, résurgences, queues d'étangs ou ruisseaux. Certains de ces petits milieux, encore bien conservés, sont le siège d'une biodiversité rare et menacée, témoignant d'une gestion raisonnée de la ressource en eau.



Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, fort d'une expérience de plus de 20 ans sur les thématiques de connaissance, de protection et de gestion du patrimoine naturel régional entreprend d'accompagner les collectivités et les administrations dans leurs projets de déploiement de politiques environnementales en faveur de la biodiversité.

Né d'une volonté commune de prise en compte des zones humides dans les projets d'aménagement sur le territoire du bassin versant de la Seine amont, un travail d'inventaire a été initié en 2008 en partenariat avec le Syndicat Intercommunal Hydraulique de la Haute-Seine, porteur du Contrat de Rivières SEQUANA, dont le nom rend hommage à la déesse qui était adorée à la source du fleuve « Seine », il y a plus de 2000 ans.

Un partenariat autour d'objectifs opérationnels communs



Sur la base d'un état des lieux écologique des zones humides, permettant l'identification des sensibilités écologiques et des secteurs à forts enjeux biodiversité, le projet s'inscrit dans une perspective opérationnelle de protection des zones humides remarquables du territoire. A terme, seront ainsi conduites des actions de sensibilisation, conservation et gestion écologique pouvant déboucher sur la maîtrise foncière, dans le but de préserver des milieux humides clés pour le fonctionnement hydrologique et écologique du bassin versant.

Pendant que quelques sites très emblématiques focalisent l'attention des naturalistes et bénéficient de mesures de protection, une grande partie du territoire conserve dans l'anonymat toute sa part de mystère. Jusqu'à présent...

# Un territoire au caractère bien trempé

Sous l'influence d'un climat arrosé et par la structure géologique de son sous-sol, le Châtillonnais est un véritable château d'eau... percé. Le territoire est en effet installé sur une assise sédimentaire où alternent des niveaux calcaires perméables, formant des réservoirs aquifères gorgés par les précipitations et des couches marneuses étanches, à la faveur desquelles ressurgit l'eau. Les nombreuses zones de sources, ou résurgences, irriguent ainsi les têtes de bassin de la Seine d'une eau froide et claire, fortement chargée en calcaire dissous au cours de son périple souterrain.

### Les secrets du marais tufeux...

Sur les versants d'ubac et vallons encaissés des reliefs calcaires, les sources et suintements accueillent des marais de pente très originaux, appelés marais tufeux par les spécialistes, du nom des concrétions calcaires qui se forment à l'air libre. Les conditions géologiques associées à un mésoclimat singulièrement rigoureux ont permis à une flore montagnarde de subsister depuis les dernières glaciations. Au mois d'août, le marais se pare des couleurs les plus vives : bleu profond de la Gentiane pneumonanthe, étoiles mauves de la Swertie vivace et corolles ivoire de la Parnassie des marais égayent les touffes brunes de Laîche de Davall et de Schoins. Les deux espèces françaises (Schoin noirâtre et Schoin ferrugineux), ainsi que leur hybride, se trouvent ici réunies. La faune n'est pas en reste : la belle Gentiane est la plante hôte d'un petit papillon rarissime, l'Azuré des

Parfois, l'écoulement des eaux et la précipitation des carbonates de calcium sur des mousses spécifiques permettent la formation de vasques de tuf où les eaux claires sont colonisées par des algues ramifiées dépendantes des eaux de bonne qualité: les Characées. Le sonneur à ventre jaune, très rare dans ce secteur, profite de ces petites mares peu profondes pour s'y reproduire. Tous ces habitats, situés le plus souvent en contexte forestier ne sont plus guères exploités pour l'agriculture et tendent naturellement à se fermer et à s'assécher. La Molinie puis la Bourdaine deviennent alors particulièrement dynamiques.

Crapaud sonneur à ventre jaune

# Sources et ruisseaux, à la naissance de la Seine et ses affluents

Dans les fonds des vallées étroites, les sources alimentent des ruisseaux qui donneront plus tard naissance à la Seine et ses affluents, l'Ource, la Coquille, la Digeanne ou le Revinson. C'est l'habitat d'élection de l'Écrevisse à pattes blanches, petit crustacé protégé en France et d'intérêt européen menacé partout de disparition. Sur les berges encadrées de hautes herbes humides, les mégaphorbiaies, fleurit l'inflorescence pyramidale du Casque de Jupiter. Mais gare aux curieux : la plante est aussi belle que toxique! Plus loin, hors des massifs forestiers et lorsque la vallée s'élargit, l'homme recommence à s'approprier la nature. Les rivières serpentent dans des vallons dévolus aux prairies où il n'est pas rare de voir sourdre suintements et petits marais associés.

# État des lieux de l'inventaire des zones humides en 2009

- 132 sites prospectés
- 700 hectares de zones humides, réparties sur un territoire 250 fois plus vaste (1750 km², 1/5° de la Côte d'Or)
- Une trentaine d'espèces floristiques d'intérêt patrimonial contactées
- 2 espèces protégées en France
- 7 espèces protégées en Bourgogne

- Une vingtaine d'habitats patrimoniaux :
- 13 habitats d'intérêt européen dont 3 habitats prioritaires
- Une faune rare et protégée :
- 2 papillons des marais
- 1 libellule d'intérêt européen
- Plusieurs espèces d'amphibiens
- 1 crustacé d'intérêt européen
- Des oiseaux relevant de la Directive « Oiseaux »...

# Des prairies poétiques en danger

En l'absence d'amendement - si ce n'est l'apport naturel des crues -, quelques rares prairies alluviales fauchées ou pâturées extensivement, dévoilent encore le cortège floristique riche et coloré d'autrefois. Avec de la chance, on peut alors y voir s'épanouir les délicates corolles du Narcisse des poètes, espèce emblématique des prairies humides des petites vallées alluvionnaires. Décimée par l'intensification des pratiques agricoles, l'espèce est menacée en Bourgogne : les hélices blanches ont disparu de bien des prairies du Châtillonnais.

# Petits mystères du bord de l'eau

Localement, des étangs aux eaux mésotrophes préservées de toute pollution trouvent leur origine à l'époque monastique. Alimentés par l'eau claire et calcaire des rivières et ruisseaux de tête de bassin, ils recèlent parfois une flore inattendue. C'est ainsi que le Rubanier nain, espèce vulnérable considérée jusque là comme disparue de Bourgogne, a pu être retrouvée cette année en peuplements denses sur deux étangs du Châtillonnais.

# Une protection nécessaire

Qu'il s'agisse des zones alluviales exploitées par l'homme ou des marais tufeux abandonnés, la plupart des zones humides et des espèces caractéristiques qu'elles abritent sont menacées et régressent. Paradoxalement, c'est donc par des interventions ciblées et appropriées que se maintiendront ces paysages. C'est la raison pour laquelle le Conservatoire souhaite mettre en œuvre une stratégie de conservation sur les sites apparus comme étant à enjeux à l'issue des prospections.

Émilie WEBER
 Chargée d'études

 Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons





OUR poursuivre notre série sur la cohabitation homme-animal, et après nous être penchés sur les routes et la faune sauvage, intéressonsnous désormais à notre habitat, notre nid bien douillet!

Car nous accueillons, souvent sans le savoir, petites bêtes, oiseaux et mammifères aussi bien dans une maison à la campagne, que sur un balcon d'appartement ou dans un immeuble en ville!

Sans être exhaustif, commençons par monter au grenier pour découvrir ce qui se cache sous nos toits. (graines, fruits secs, pain d'épice). Si ces boîtes sont placées aux bons endroits, les Loirs et Lérots viole de cache sous nos toits.

# Loir et lérot : les sans-gênes des maisons traditionnelles !

De la famille des gliridés, il y a deux espèces que l'on considère généralement comme sansgêne : le Loir proprement dit (*Glis glis*) et le Lérot (*Eliomys quercinus*).

Le premier ressemble à un petit écureuil gris (130g en moyenne), le second à un pirate masqué, aux grandes oreilles, blanc sous le corps et sur le bout de la queue.

Tous les deux grimpent agilement, confectionnent des nids dans lesquels ils dorment six mois à la mauvaise saison et mettent bas en été de trois à huit petits, nus et aveugles, tout roses.

On les trouve bien présents sur notre territoire, dans notre région.

Loirs et Lérots pénètrent dans les maisons de pierre isolées, les fermes, surtout en hiver. Ils causent ainsi des dégâts dans les boîtes à sucre de la cuisine, dans les stocks de fruits de la cave. Ils rongent les bougies, voire les vêtements de grand-mère au grenier. Nocturnes, on peut les entendre trotter sur une poutre, ronger l'isolation d'un faux plafond. Bien qu'ils s'apprivoisent facilement et qu'ils passent la moitié de l'année à dormir, on préfère généralement que le Loir et le Lérot restent dans le verger ou la forêt. Mais les dégâts qu'ils occasionnent sont moins importants que ceux des rats ou de la souris!



Le Loir et le Lérot grignotent

La Convention de Berne, qui protège les espèces menacées, classe les gliridés dans son annexe II. Cela signifie qu'on ne peut les détruire qu'en petit nombres et avec des moyens sélectifs.

Pour le Loir et le Lérot, on pourra utiliser comme pièges des boîtes d'hibernation en bois, remplies de laine, de mousse, de tissu et de provisions (graines, fruits secs, pain d'épice). Si ces boîtes sont placées aux bons endroits, les Loirs et Lérots viendront y dormir en famille tout l'hiver. Il ne restera plus qu'à les transporter plus loin, pendant leur sommeil.

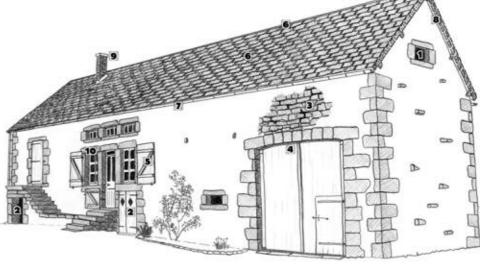
# Chauves-souris : au plus près de la chaleur de nos habitations

Vingt espèces peuvent habiter régulièrement nos édifices, dont certaines qui se sont spécialisées dans l'habitat humain : le Grand et le Petit rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum et Rhinolophus hipposideros), le Grand Murin (Myotis myotis), deux espèces d'oreillards (Plecotus auritus et Plecotus austriacus), la Sérotine commune (Eptesicus serotinus), les Pipistrelles communes (Pipistrellus pipistrellus), pygmées (Pipistrellus pygmaeus) et de Kuhl (Pipistrellus kuhli).

Huit fois sur dix, les chauves-souris que vous verrez dans votre maison seront des Pipistrelles communes qui sont présentes dans toute la France ou des Pipistrelles de Kuhl qui sont plutôt méridionales. Ces animaux occupent les fentes de murs, se réfugient entre les volets et les murs ou sous les tuiles.

Il est bien sûr possible de créer des nichoirs extérieurs pour chauves - souris. Privilégiez toutefois un gîte en intérieur ; ce lieu leur sera utile toute l'année, surtout pendant les rudes hivers où elles seront protégées du gel.

Pour accueillir les chauves-souris dans un bâtiment, il faut avant tout maintenir, créer ou restaurer un accès pour ces animaux. En effet, elles utilisent les espaces existants sur nos constructions pour y accéder, allant d'un espace de moins de 1cm pour certaines espèces à des lucarnes pour d'autres accédant en vol à leur gîte.



Il suffit donc d'ouvrir les lieux où des chauvessouris pourraient cohabiter avec vous en aménageant une chiroptière, une porte adaptée, une double poutre, un gîte artificiel ou un espace dans les combles (Cf. Conseils pour l'accueil des chauves-souris en milieu bâti - Fiche n°2 • Les bâtiments *in* Cahier technique : Les chauves-souris en Bourgogne, Société d'Histoire Naturelle d'Autun, Parc naturel régional du Morvan, 2007).

Nettement moins banale est la découverte d'un groupe de grosses chauves-souris suspendues au toit d'un grenier (en été) ou d'une cave (en hiver). Dans ce cas, la découverte est importante et à signaler à une association locale de naturalistes. En Bourgogne, pour tout conseil vous pouvez contacter la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (Maison du Parc – 58230 Saint-Brisson – Tél.03 86 78 79 38 – shna.autun@wanadoo.fr).

Contrairement à une idée répandue, les chauvessouris n'habitent pas qu'à la campagne, dans des maisons inoccupées. Les femelles se rassemblent l'été en colonie pour mettre au monde leur unique petit de l'année! Afin que les jeunes se développent rapidement, les chauves-souris recherchent la chaleur des bâtiments (toitures, chaufferies...). Strictement insectivores, ces mammifères utiles vivent à proximité de l'Homme pour chasser les insectes dans les écuries, les jardins et les vergers. Un seul individu peut consommer jusqu'à 50 000 insectes par an! Donc le voisinage de l'Homme ne les rebute pas, bien au contraire. Même en ville, dans les immeubles modernes, on trouve des chauves-souris (joints de dilatation des bâtiments, toitures, caves...).

Si vous découvrez la présence de chauves-souris chez vous, il faudra toutefois veiller dans un premier temps à ne pas déranger ces mammifères fragiles et protégés. Pour les préserver, vous pouvez suivre les recommandations données dans le Cahier Technique sur les chauves-souris en Bourgogne, rédigé par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun et le Parc naturel régional du Morvan.

# Rapaces nocturnes : des invités de marque au - dessus de nos têtes...

En Europe et en France, on peut rencontrer quatre espèces de rapaces nocturnes dans les bâtiments : l'Effraie des clochers, la Chevêche d'Athéna, le Petit-duc scops et la Chouette hulotte.

Tous les naturalistes rêvent d'avoir une chouette chez eux. Bien sûr, cet animal peut être bruyant pendant la période de reproduction. On pourra également être gêné par le bruit des serres des effraies quand elles arpentent un plafond, et par les salissures.

Mais, il est tellement simple d'aménager pour les chouettes une place au grenier ou dans un trou de mur qu'il serait stupide de se priver du spectacle des parents qui partent chasser ou des petits qui apprennent à voler! (Cf. Comment fabriquer... un nichoir en carton pour l'Effraie des clochers (p. 74-78) in La nature sous son toit, Jean-François Noblet, Delachaux et Niestlé, 2005.)

Attention toutefois à ne jamais déranger les animaux pendant l'installation du nid (de mars à mai) et à nettoyer votre nichoir une fois par an en hiver. Pour répondre à vos questions, il existe des associations ornithologiques près de chez vous qui sauront vous conseiller.

Renseignez-vous auprès de la fédération qui les regroupe : Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne (EPOB) - Espace Mennetrier - rue Louis Jouvet - 21240 Talant - Tél : 03 80 56 27 02 Mail : epo.bourgogne@gmail.com

Souvent, nous côtoyons de très près la faune sauvage sans nous en apercevoir ! Il s'agit de bien ouvrir ses yeux et ses oreilles pour découvrir ces espèces incroyables et pourquoi pas leur préparer un endroit pour mieux les accueillir ?

Avec un peu de discrétion, beaucoup de patience et d'attention, vous verrez, la nature vous réservera bien des surprises!

 Hafsa LOGEROT Chargée de missions
 Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

# Mais où se cachent les chauves-souris?

- 1 dans le grenier et les combles
- 2 dans la cave
- 3 dans les disjointements de murs
- dans les disjointements de portes de grange comme les doubles poutres
- 5 derrière les volets, du bardage...
- 6 sous les tuiles ou la faîtière
   7 sous le rebord de toit
- 8 sous les tuiles de rive
- 9 dans la cheminée ou son coffrage
- 10 dans les linteaux des fenêtres ou portes

Merci à Jean-François Noblet pour son aimable autorisation

Merci à Alexandre Cartier, Chargé d'études faune sauvage à la Société d'Histoire Naturelle d'Autun pour ses conseils attentifs et son aimable autorisation de reproduction partielle.

# Sources bibliographiques:

de reproduction partielle.

- La nature sous son toit Hommes et bêtes : comment cohabiter? Jean-Francois Noblet, Delachaux et Niestlé, 2005.
- Cahier Technique : Les chauves-souris en Bourgogne, Société d'histoire naturelle d'Autun, Parc naturel régional du Morvan. 2007.
- www.bourgogne.nature.fr (recherchez Cahier technique)

# Quand les chauves-souris oublient d'être discrètes

Vous pouvez être confrontés à des nuisances dues à la présence des chauves-souris. Il faut savoir que les chauves-souris ne s'attaquent pas aux matériaux et que le guano ne porte pas atteinte à votre charpente, plancher ou crépi. Dans un environnement chaud comme sous une toiture, ce guano, composé de restes d'insectes non digérés, sèche rapidement. Il convient, lorsque cela est possible, d'évacuer de temps en temps ce guano (au moins une fois par an et au cours de la période hivernale en l'absence des individus).

Pour limiter les nuisances occasionnées par le guano, vous pouvez le recueillir en plaçant une planchette sous le trou d'envol ou une bâche dans un grenier sous une colonie. Vous pouvez encore réaliser un aménagement spécifique afin de réserver un espace ou volume aux chauves-souris dans un grenier.





# **ACTUALITE NATIONALE**

# Un portail web dédié à l'année de la biodiversité



2010 étant l'Année internationale de la biodiversité, l'État lui a consacré un site Internet. Tout au long de l'année, vous pourrez ainsi accéder à des informations sur la biodiversité pour mieux comprendre les enjeux de sa préservation et connaître les moyens pour la protéger. Vous retrouverez également l'ensemble des initiatives françaises labellisées, qu'elles soient nationales, régionales ou locales.

Vous pourrez ainsi connaître les manifestations organisées près de chez vous ou sur votre lieu de vacances en consultant l'agenda en ligne.

Pour en savoir plus : http://www.biodiversite2010.fr



# 2 février, Journée mondiale des zones humides

Le 2 février 1971, la ville iranienne de Ramsar, au bord de la mer Caspienne avait vu la signature de la Convention sur les zones humides, un traité intergouvernemental ratifié pour endiguer la perte et la dégradation croissantes des zones humides qui servaient d'habitats aux oiseaux d'eau migrateurs.

Depuis, chaque 2 février, la protection des zones humides est célébrée à l'échelle mondiale. Lors de cette journée, associations naturalistes, organisations non-gouvernementales, collectivités... lancent des actions de sensibilisation auprès du grand public pour informer et faire prendre conscience de l'importance des zones humides en général, et de la Convention de Ramsar en particulier.

Pour en savoir plus : http://www.ramsar.org

# **ACTUALITE REGIONALE**

# Le schéma de trame écologique bourguignon à la portée de tous

Anticipant le schéma régional de cohérence écologique prévu par la loi grenelle 2, la Région Bourgogne, en partenariat avec la DREAL, a souhaité initier une étude d'identification, de préservation et de restauration des corridors écologiques. Cette étude, de 18 mois, a été lancée en septembre 2009 en présence des acteurs du territoire. Elle vise à donner un cadre régional pour la préservation de la biodiversité et sera un outil d'aide à la décision permettant de mettre en œuvre des actions concrètes au niveau local.

Le projet se veut participatif et recherche l'appropriation du plus grand nombre. C'est dans ce contexte que le site collaboratif du schéma de trame écologique bourguignon a été mis en place : http://tc.alterre-bourgogne.org/index.php

Vous y trouverez notamment des éléments sur l'avancée du projet, la gouvernance, la méthodologie. Ce site permet aux acteurs du territoire ainsi qu'au grand public de s'informer en ligne sur la trame verte et bleue et également d'apporter leurs contributions dans le forum dédié à cette thématique.

Contact: Justine DELANGUE jdelangue@cr-bourgogne.fr http://tc.alterre-bourgogne.org/module\_tableau\_bord/

# Rendez-vous avec le Cincle plongeur

Assez commun en Bourgogne, le Cincle plongeur (Cinclus cinclus) reste cependant discret sur les cours d'eau où il est présent. Cet oiseau de la famille des cinclidés a la particularité de marcher sous l'eau pour capturer ses proies, constituées en grande majorité de larves aquatiques. Depuis 2008, le Groupe Naturaliste Universitaire de Bourgogne (GNUB) effectue un suivi de l'espèce dans le Val-Suzon. Ainsi, entre le Hameau de Sainte-Foy et la source du Ru Blanc, 7 couples

certains et 2 à 3 autres possibles ont été dénombrés. Dans le cadre de cette étude, le GNUB a invité Daniel Magnin, photographe animalier, pour présenter la biologie de cet oiseau à travers ses clichés. Cette projection commentée, d'environ 45 minutes, intitulée "Plume d'écume", aura lieu le mercredi 24 février 2010 à 18h30 à la faculté des sciences de Dijon, dans l'amphithéâtre Ampère (Rez-de-chaussée du bâtiment Gabriel).

Pour plus d'informations : contact@gnub.fr / www.gnub.fr Groupe Naturaliste Universitaire de Bourgogne Bâtiment sciences Gabriel - 6, Bd Gabriel - 21000 DIJON



# Enquête sur le Cincle plongeur en Morvan du 5 au 7 mars 2010

La Société d'histoire naturelle d'Autun et le Parc naturel régional du Morvan, en partenariat avec la fédération régionale Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne, organisent un week-end de prospection du Cincle plongeur sur les cours d'eau du haut Morvan.

Ce recensement s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire de la faune patrimoniale de Bourgogne, mis en place par la SHNA et le PnrM afin de mettre en évidence les tendances générales de l'évolution des écosystèmes bourguignons par le suivi de groupes d'animaux bio-indicateurs.

La population morvandelle étant encore mal connue, la prospection des cours d'eau sur ce territoire sera l'occasion de mieux cerner la répartition du Cincle plongeur ainsi que son abondance. Informatios et inscriptions : contuctez Cécile Détroit (SHNA)

au 03 86 78 79 38 ou par mail à shna.cecile@orange.fr. Inscriptions avant le 21 février, places limitées.

# A.

# Les placettes d'alimentation du Milan royal

Le Milan royal est un grand rapace en partie charognard. L'Auxois est un des derniers bastion de cette espèce en Bourgogne.

La création de plusieurs placettes d'alimentation, assimilables à de petits charniers contrôlés, est un objectif de la préservation des populations de Milans royaux en Bourgogne. Ces placettes sont censées améliorer les conditions d'hivernage pour les Milans royaux en les incitant à hiverner dans notre région, et éviter ainsi le périlleux hivernage ibérique.

Le samedi 22 février, Thomas Maurice, chargé de missions à l'EPOB (Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne) et la Société Naturaliste du Montbardois vous feront découvrir la placette d'alimentation de Flavigny sur Ozerain.

Rendez-vous au parking "Porte du bourg" à Flavigny sur Ozerain à 14h00. Cette animation durera environ 1h30.

Contact: Thomas MAURICE

Etude et Protection des Oiseaux en Bourgogne (EPOB)

Espace Mennetrier - Rue Louis Jouvet - 21 240 TALANT

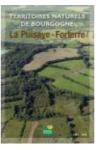
Tél. 03 80 56 27 02 / 06 74 40 32 49

thomasmaurice.epob@yahoo.fr • http://epob.free.fr/

# Une nouvelle publication régionale du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Après avoir exploré les milieux naturels bourguignons à travers la série « Patrimoine naturel de Bourgogne » en 12 numéros, le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons lance une nouvelle collection dédiée aux territoires naturels de notre région.

Le premier numéro consacré à la Puisaye-Forterre comporte 80 pages en couleur ; il présente ainsi les principaux attraits du territoire de la Puisaye-Forterre et met en lumière quelques-unes des actions mises en œuvre en faveur de la biodiversité.



Cette nouvelle publication fait écho aux Rencontres de Territoires de la Puisaye-Forterre, événement qui se s'est tenu en 2007.

Des compléments techniques et scientifiques aux thématiques développées lors des rencontres ont été apportés à cette publication.

# Des nouvelles de la Réserve Naturelle de Bois du Parc

Le deuxième numéro de la lettre d'information de la Réserve Naturelle de Bois du Parc est sorti. Un dossier est consacré aux visites de scolaires et d'ingénieurs et deux articles abordent le réaménagement du sentier de découverte et la nidification du Faucon pélerin. Cette publication destinée à être diffusée localement sera néanmoins téléchargeable sur notre nouveau site internet.

# Un nouveau parcours de découverte inauguré à la Réserve ornithologique de Bas - Rebourseaux (89)

Faire découvrir les nombreux attraits de la faune et de la flore aux alentours du plan d'eau de la Réserve au grand public et aux scolaires, tels sont les objectifs de ce parcours de découverte initiant aux secrets de la nature environnante.

Réalisé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne, le sentier est désormais ouvert au public depuis son inauguration le 11 octobre 2009.

Des panneaux, des stations d'observation et des aménagements spécifiques offrent ainsi aux visiteurs la possibilité de découvrir la richesse du site de la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux à Vergigny sur un parcours d'1 km.

A travers des milieux variés : ripisylve, friche, mares, haie bocagère, buissons d'épineux, les visiteurs pourraient bien apercevoir des pics, des orchidées, des amphibiens, des libellules ou encore de petits mammifères...

# Lancement du 11° Parc national « Entre Champagne et Bourgogne »

En 2007, le Grenelle Environnement a conclu sur la nécessité de compléter le réseau actuel des Parcs Nationaux par trois nouveaux parcs, centrés sur trois écosystèmes clés du patrimoine naturel français, actuellement peu représentés dans les parcs nationaux existants. C'est ainsi que le besoin d'un parc national forestier de plaine a été identifié.

Le 27 juillet 2009, après l'étude des 3 sites présélectionnés, le Premier Ministre François Fillon, accompagné de Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie a annoncé officiellement le choix du massif de Châtillon-Arc-en-Barrois comme le futur Parc national en forêt feuillue de plaine.

Le Groupement d'Intérêt Public travaillera en 2010 pour préparer le décret de création du parc et son projet de charte.

L'objectif est désormais d'instituer le parc à l'horizon 2012.

# $www.developpement-durable.gouv.fr/article.php 3? id\_article = 5524$



# Revue scientifique Bourgogne-Nature n°8 "Les vertébrés"

Le 8° numéro de la revue scientifique Bourgogne Nature, éditée par la SSNB et la SHNA en collaboration avec le PNRM, vient de sortir. Au sommaire de ce numéro :



- Gingko biloba : «l'arbre aux quarante écus»
- Des loups dans le Sud-Nivernais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle
- Une base de données dédiée aux sites gérés par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.
- Zoom sur... les Tardigrades.
- Actes des 4e Rencontres Bourgogne Faune Sauvage : les vertébrés, état des lieux, études et stratégies de conservation.

Pour tous renseignements, abonnement, commande :
Bourgogne-Nature Revue - Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson
bourgogne-nature@wanadoo.fr / Tél : 03 86 78 79 87

# Bourgogne Nature pour les plus jeunes

Avec toujours la volonté de faire connaître pour préserver, Bourgogne Nature a donné naissance à Bourgogne Nature Junior à destination des collégiens et lycéens.



Cette revue pour les plus jeunes est composée de trois parties : un livret de 32 pages avec des rubriques telles que les outils pédagogiques, les métiers de l'environnement, les formations en sciences de la Nature, des coups de zoom sur

des espèces emblématiques, un DVD-ROM multimédia (photo, jeu, vidéos, fiches...) et une rubrique spécialement dédiée sur le site Internet www.bourgogne-nature.fr.

Au sommaire de cette première parution :

- présentation du site www.bourgogne-nature.fr
  miss Néomys, la musaraigne aquatique
- le jeu "écocitoyen de l'eau"
- biodiversité : le jeu "qui suis-je ?"
- quelles perspectives pour la loutre en Bourgogne ?
- découverte de la Seine et de l'Yonne des sources à l'estuaire

La sortie du premier numéro est prévue pour le 22 mars 2010, journée mondiale de l'eau, au recorat! Il sera diffusé gratuitement dans les lycées et collèges.

Pour tous renseignements, abonnement, commande : Bourgogne-Nature Revue - Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson bourgogne-nature@wanadoo.fr / Tél : 03 86 78 79 87



Protéger, gérer et faire découvrir le patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons protège les sites naturels au moyen d'acquisitions foncières et

de conventions de gestion. Il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux à l'aide d'une équipe spécialisée et en partenariat avec les acteurs locaux.

Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation des milieux naturels bourguignons (mares, pelouses...) ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble du territoire (Râle des genêts). Ce travail est effectué en partenariat avec un réseau d'acteurs locaux. Le Conservatoire assiste les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique biodiversité.

# Nos partenaires

Il a également un rôle de sensibilisation du public à la protection de la nature. Il assume cette mission notamment par le biais de visites guidées et à travers ses nombreuses publications.

Un Conseil d'administration.

Ce conseil d'administration est composé de quatre collèges dont un collège de membres actifs élus parmi les adhérents lors de l'Assemblée Générale.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel. Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La

contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du

# Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée Générale, Conseil d'Administration...) et au fonds d'entretien des sites naturels acquis.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.



Le Conservatoire est membre d'Espaces Naturels de France, la fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels. www.enf-conservatoire.org

### Collège de membres de droits associatifs au Conseil d'administration













Collège de membres invités permanents au Conseil d'administration













Conservatoire.









ONEMA

🛦 safer



























# Communes

Brochon (21)

Chaugey (21) Couchey (21)

Cussey-lès-Forges (21) Etalante (21)

Gevrey-Chambertin (21)

Is-sur-Tille (21)

Leuglay (21)

Morey - St - Denis (21)

Nantoux (21)

Nuits St-Georges (21)

Pommard (21) Recey-sur-Ource (21)

Santenay-lès-Bains (21)

Talant (21) Tillenay (21) Vosne-Romanée (21) Pouilly-sur-Loire (58) St-Brisson (58) Bouzeron (71) Bussières (71) Chassey-le-Camp (71)
Dezize-lès-Maranges (71) Le Creusot (71) Ouroux-sur-Saône (71) Plottes/Tournus (71) Moroges (71) Lugny (71) Remigny (71)

St-Sernin-du-Bois (71) St-Sernin-du-Plain (71) St-Vallerin (71) Lailly (89) Sacy (89) Tanlay (89) Givry (89) Merry/Yonne (89) St-Moré (89) Treigny (89) Voutenay/Cure (89) Mailly-le-Château (89) Sainte Colombe (89)

### Établissements bancaires





Haut Mâconnais Chagny Communauté Creusot Montceau

Communautés de communes

### Fondations et partenaires privés















N°31 - 1<sup>er</sup> semestre 2010 Dépôt légal : 3° trimestre 2009 Publication éditée par le

### Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Correspondance

Chemin du Moulin des Étangs 21600 FENAY : 03 80 79 25 99 F: 03 80 79 25 95 www.sites naturels bourgogne. asso. frconservatoire@sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Directeur de la publication Daniel Sirugue

Directeur de la rédaction Romain Gamelon

Maquette Olivier Girard

Secrétariat de rédaction Hafsa Logerot

**Impression** 

Ont collaboré à ce numéro Julien Aït El Mekki, Alexandre Cartier, Samuel Gomez, Maxime Jouve, Hafsa Logerot, Jean François Noblet, Daniel Sirugue, Audrey Tapiero, Émilie Weber.

# Comité de relecture

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, Arlette Develay, Guy Hervé, Chantal Morot-Gaudry, Franck Nouvellet, Marie-Claude Revirard, Daniel Sirugue. DREAL Bourgogne, Conseil Régional,

Ce numéro a été réalisé avec le soutien financier de l'Europe, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne, du Conseil Régional Bourgogne et du Conseil Général de la Nièvre.

Publication gratuite destinée aux adhérents et donateurs. Pour toute reproduction, même partielle, merci de nous adresser une demande écrite.